

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

# GALERIE MARCHANDE MARCELIN

Corrigé

DOCUMENT 1 → BEP / 8 pts CAP / 7 pts

BEP-CAP

1°) Définir l'inflation.

*L'inflation est une hausse généralisée et durable des prix*

1 pt

2°) Proposer une définition de la consommation.

*La consommation est l'utilisation d'un bien ou d'un service*

1 pt

3°) Comment évolue la consommation des ménages en cas d'augmentation du taux d'inflation.

*Baisse du pouvoir d'achat*

1 pt

4°) D'après l'annexe A préciser le taux d'inflation en France pour les douze derniers mois.

*+ 2,6 %*

1 pt

5°) Quelles sont les deux sources d'inflation évoquées dans le texte ? Justifier vos réponses.

*- Les prix des produits pétroliers sont en augmentation de 4,8 %*

1 pt

*- Les prix des produits frais ont progressé de 1,6 %*

1 pt

6°) a) Quel est l'organisme qui calcule chaque mois l'indice des prix à la consommation ?

*INSEE*

1 pt

BEP UNIQUEMENT

b) Donner la signification du sigle de cet organisme.

*Institut National des statistiques et des études économiques.*

0,5 pt

7°) Citer une raison qui justifie le calcul du montant de l'indice des prix.

*- Il permet de contrôler la relance de la consommation des ménages.*

*- Il permet de voir si le pouvoir d'achat du salarié a augmenté ou diminué.*

} 0,5 pt

DOCUMENT 2 → BEP / 8 pts CAP / 6 pts

BEP-CAP

1°) Indiquer quel type de litiges règle le conseil de prud'hommes.

*Il règle les litiges individuels entre employeur*

*et salarié nés à l'occasion du contrat de travail. (BEP/1) (CAP/2)*

2°) Préciser la composition de ce tribunal.

*Il est composé de juges employeurs et salariés élus.*

1 pt

3°) Expliquer « les juges sont aussi élus au suffrage direct de leurs pairs ».

*Les juges sont élus par des collègues qui sont aussi juges (accepter toute réponse logique) 1 pt*

4°) Pour combien de temps ces conseillers sont-ils élus ?

*Ils sont élus pour cinq ans. (BEP/1,5) (CAP 2)*

BEP UNIQUEMENT

5°) Indiquer à partir de l'annexe C

*- le demandeur : Georges Dumoulin*

0,5pt

*- le défendeur : Monsieur Martin, boucher*

0,5 pt

*- la demande : il demande la régularisation de ses heures supplémentaires.*

0,5 pt

6°) Rappeler les deux étapes de la procédure des prud'hommes.

*Les deux étapes sont LA CONCILIATION et si celle-ci a échoué, LE JUGEMENT.*

2 pts

Groupement interacadémique II	Session 2005	Facultatif : code			
Examen et spécialité BEP/CAP Alimentation dominante PPC - charcutier traiteur - Poissonnier					
Intitulé de l'épreuve EP3 ⇨ Vie économique et juridique de l'entreprise, commercialisation. EP4 ⇨ Connaissance de l'entreprise et de son environnement économique juridique et social					
Type	Corrigé	Facultatif : date et heure	Durée 1 H 30	Coefficient	N° de page / total 1/3

## DOCUMENT 3 → BEP/8 points

## COMPTE DE RÉSULTAT AU : 31 MAI 2005

CRÉDIT

DÉBIT				CRÉDIT	
CHARGES	SOMMES	PRODUITS	SOMMES		
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>Produits d'exploitation</b>			
Achats de matières premières	1 500	Ventes de produits finis	32 000		
Achats de matières et fournitures	8 000	Ventes de marchandises	13 294		
Achats de marchandises	6 644				
Locations	1 700				
Entretiens et réparations	1 520				
Primes d'assurance	2 730				
Publicité	540				
Frais postaux	480				
Impôts et taxes	4 600				
Charges de personnel	10 000				
Dotations aux amortissements	4 976				
<b>Charges Financières</b>					
Charges financières	1 204				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>56 894</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>45 294</b>		
Solde créditeur : BÉNÉFICE		Solde débiteur : PERTE	11 600		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>56 894</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>56 894</b>		

0,5 pt par compte affecté correctement

= 7 pts

Indiquer à Monsieur MARCELIN son résultat comptable au 31 mai 2005 :

Le résultat est une perte de 11 600 euros.

1 pt = 0,5 pour le calcul et 0,5 pt pour l'affectation débiteur ou créditeur.

## DOCUMENT 4 → BEP/7 pts CAP/7 pts

## FICHE TECHNIQUE : POULE AU POT (pour 10 personnes)

DENREE	QUANTITE	PRIX par UNITE	DETAIL DES CALCULS		MONTANT
Poule	3 kg	5,80 € le kg	$5,80 \times 3$	0,25 pt	17,40
Chair à saucisse	800 g	7,50 € le kg	$7,50 \times 0,8$	0,25 pt	6,00
Ventrèche salée	200 g	10,00 € le kg	$10 \times 0,2$	0,25 pt	2,00
Jambon de Bayonne	250 g	18,00 € le kg	$18 \times 0,25$	0,25 pt	4,50
Œufs	2	2,40 € les 12	$2,40 / 12 \times 2$	0,25 pt	0,40
Carottes	800 g	1,40 € le kg	$1,40 \times 0,8$	0,25 pt	1,12
Navets	800 g	1,30 € le kg	$1,30 \times 0,8$	0,25 pt	1,04
Poireaux	500 g	1,25 € le kg	$1,25 \times 0,5 = 0,625$	0,25 pt	0,63
Céleri branche	200 g	1,05 € le kg	$1,05 \times 0,2$	0,25 pt	0,21
Pommes de terre	1 kg	0,42 € le kg	$0,42 \times 1$		0,42
Chou vert	1	1,10 € la pièce	$1,10 \times 1$		1,10
Oignons	2 x 50 g	1,20 € le kg	$1,20 \times 0,05 \times 2$	0,25 pt	0,12
Ail	1 tête	0,50 € la tête	$0,50 \times 1$		0,50
Tomate concentrée	1 boîte	0,71 € la boîte	$0,71 \times 1$		0,71
Bouquet garni	1	0,60 € l'un	$0,60 \times 1$		0,60
Sel, poivre	Pour mémoire				0,03
Coût total matière				0,5 pt	36,78
Coût matière de la portion			$36,78 / 10 = 3,678$	1 pt	3,68
Coefficient multiplicateur					2,25
Prix de vente hors taxe			$3,68 \times 2,25$	1 pt	8,28
TVA			$8,28 \times 5,5 / 100$	1 pt	0,46
<b>PRIX DE VENTE TTC de la portion</b>			$8,28 + 0,46$	1 pt	8,74

BEP/CAP Alimentation dominante PPC - charcutier traiteur - Poissonnier

Rappel codage

EP3 ⇒ Vie économique et juridique de l'entreprise, commercialisation.

EP4 ⇒ Connaissance de l'entreprise et de son environnement économique juridique et social

2/3

**DOCUMENT 5 → BEP/3 points**

**PROMOTION DU POULET A LA BROCHE**

**1 pt**

**5 – DÉSIGNATION DU PRODUIT**

**du 1er au 10 juillet 2005**

**1 pt**

**1 – PRIX DU PRODUIT**

**1 pt**

**6 – PRIX AU KILO  
OU A L'UNITÉ**

**DOCUMENT 6 → BEP/6 points**

	<b>Oui / Non</b>	<b>Justifiez votre réponse en une phrase</b>
<b>En vitrine de la boulangerie pâtisserie</b>	<i>NON 0,5 pt</i>	<i>La promotion ne concerne pas ce commerce. 1 pt</i>
<b>Chez le traiteur lui-même</b>	<i>OUI 0,5 pt</i>	<i>Il s'agit d'une promotion d'un produit traiteur. 1 pt</i>
<b>À l'entrée de la galerie marchande</b>	<i>OUI 0,5 pt</i>	<i>La promotion sera bien en vue et cela incitera à l'achat. 1 pt</i>
<b>À la boucherie charcuterie</b>	<i>NON 0,5 pt</i>	<i>La promotion ne concerne pas ce commerce. 1 pt</i>

<b>BEP/CAP Alimentation dominante PPC - charcutier traiteur - Poissonnier</b>	Rappel codage
EP3 ⇨ Vie économique et juridique de l'entreprise, commercialisation. EP4 ⇨ Connaissance de l'entreprise et de son environnement économique juridique et social	<b>3/3</b>